

LA DIALECTOLOGIE AVANT SA DISCIPLINARISATION : LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES, ROMANIA ET LE STATUT DE LA LANGUE D'OC

Francesco Zantedeschi
European University Institute, Florence

LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

Créée à Montpellier en 1869, la Société pour l'étude des Langues Romanes (SLR) « a pour objet spécial l'étude de la langue romane ancienne et moderne du midi de la France » et vise à perpétuer le goût et la connaissance de la langue du Midi et de sa littérature à toutes les époques¹. Née dans « le mouvement de réhabilitation historique et philologique » de la langue d'oc, elle est stimulée par la renaissance de la littérature provençale et des lettres catalanes, ainsi que par le succès obtenu par les travaux publiés à Paris et en Allemagne sur les langues méridionales. La Société entend continuer et accomplir l'œuvre de Raynouard et de Fauriel, et

« renouer la tradition par l'étude sérieuse et véritablement critique de la langue et de la littérature de nos pères, sauver de la destruction tout ce qu'il sera possible de lui arracher, perpétuer le mouvement et l'étendre en tous lieux » (*Bulletin de la SLR* 1870, p. 25).

Les évolutions contemporaines de la langue sont étudiées sous leur double forme, populaire et littéraire.

Soutenue par l'initiative privée, favorisée par la bienveillance de l'administration municipale de Montpellier, la SLR jouit aussi du soutien de la Société de Linguistique de Paris – dont le linguiste Michel Bréal était le secrétaire – et d'autres romanisants de la capitale (Boutan 1997). En 1870, la Société compte 226 membres actifs (Petit 1989). Elle rassemble des félibres, poètes et écrivains de langue d'oc, des notables, des professeurs, des bibliothécaires et surtout des universitaires (Baggioni 1996). Parmi les membres correspondants figurent le poète provençal Frédéric Mistral, l'historien de la littérature et grand spécialiste de l'époque médiévale Paulin Paris, le spécialiste de littérature Saint-René Taillandier, les philologues Gaston Paris et Paul Meyer, l'historien de la littérature François Guessard, le philologue catalan Mila y Fontanals et l'historien catalan Manuel de Bofarull, le grand romaniste allemand Friedrich Diez. A ces premiers, viendront bientôt s'ajouter en qualité de membres correspondants Egger, Brunet de Presle et Lescoeur (*Bulletin de la SLR* 1870, p. 22-23).

La *Revue des langues romanes (RLR)*, organe de la Société, est la première revue française à être entièrement dédiée aux travaux de philologie et linguistique romanes. Publiée à partir de 1870, elle est consacrée à l'étude des textes anciens ainsi qu'aux enquêtes dialectales². La revue existe encore aujourd'hui, éditée par l'université Paul Valéry de Montpellier.

L'activité de la SLR pour systématiser et institutionnaliser la langue d'oc se déploie à deux niveaux surtout. Au niveau « occitan » : la création de la SLR constitue une fracture importante dans le champ de l'élaboration culturelle en langue d'oc, qui était

¹ Il convient de s'arrêter sur le choix du nom de la Société : l'adoption du terme "romane" pour la langue permet non seulement d'aborder l'étude de toutes les langues néo-latines, mais aussi, en ce qui concerne le domaine d'oc, d'éviter de tomber dans la querelle relative à la dénomination de la langue. Le choix du nom, ce n'est pas une question secondaire pour la SLR, dont l'ambition est de forger une langue commune à tout le Midi de la France, au-delà des différences dialectales.

² Pour approfondir, cf., Bergounioux 2001, Martel 2001

jusqu' alors monopolisée par les écrivains provençaux rassemblés autour du Félibrige. Tout en se situant dans l'œuvre de récupération linguistique entreprise par le Félibrige, la SLR s'en différencie pourtant par son souci de scientificité vis-à-vis des questions linguistiques, ainsi que par sa volonté de forger une langue commune à tout le Midi de la France, au-delà des différences dialectales³. D'autre part, en se situant dans la droite ligne des études historico-comparatives inaugurées par Raynouard, la SLR ambitionne de fournir une caution scientifique à la création littéraire en langue d'oc, y compris à celle des félibres.

Au niveau national et international : plusieurs efforts sont accomplis par la SLR afin d'obtenir considération scientifique dans les circuits académiques. En effet, le lien de la SLR avec les institutions universitaires françaises se double d'une exigence d'adopter « les normes du travail de recherche de niveau international », témoigné aussi par le rapport étroit entretenu avec la linguistique romane allemande (« qui, de son côté, accorde toutes ses faveurs aux travaux du groupe ») (Baggioni 1996, p. 144). La campagne pour la création de chaires de langue romane dans le Midi ; l'enquête Tourtoulon-Bringuier pour définir les limites entre langue d'oc et langue d'oïl ; l'organisation de concours philologiques et littéraires à partir de 1875, sont des activités qui vont dans cette direction.

LA CRÉATION DE CHAIRES DE LANGUES ROMANES DANS LE MIDI

En 1874, la *RLR* lance un appel pour la « Création de deux Chaires de langue et de littérature provençales » (p. V-VII). Forte de la parution de la revue *Romania*, fondée en 1872 par Gaston Paris et Paul Meyer, qui cautionnait la valeur scientifique des études romanes en France, la Revue plaide pour l'organisation de l'enseignement oral de la philologie romane – considérant que l'enseignement écrit était déjà assuré par la *RLR* et *Romania*. Elle demande donc la création de deux chaires de philologie provençale : l'une à Paris, au Collège de France, l'autre à Montpellier, qui « serait considérée comme une annexe » de la première. D'autant plus que « la France n'aurait que des avantages à retirer de ces nobles études », puisque le soutien que l'état apporterait au réveil de la vie provinciale permettrait de délégitimer les revendications "décentralisatrices" que véhiculaient parfois les sociétés savantes provinciales.

Romania se félicite pour l'idée, mais suggère de remettre à l'initiative privée la création d'une chaire de provençal à Montpellier (1874, p. 507-508). Et, dans une lettre adressée à Gaston Paris, Meyer écrit à ce propos :

« Je ne souffle mot sur leur incartade relative aux chaires de provençal. Or si vous voulez dire quelque chose, que ce soit dans la chronique et à peu près en ces termes » .

En 1875, après le concours de philologie et de littérature qui se tient à Montpellier le 31 mars, la SLR adresse à l'Assemblée nationale une pétition en faveur de la création de chaires des langues romanes dans le Midi. La SLR considère inadmissible le retard en la matière cumulé par la France par rapport à l'Italie, et surtout par rapport à l'Allemagne où les universités sont « presque toutes pourvues de chaires de philologie romane ». Elle demande donc :

« qu'il soit créé une chaire de philologie romane (langue d'oc et langue d'oïl) dans chaque Faculté des lettres, ou tout au moins, pour ne parler que du Midi, dans les

³ Les noms de "langue d'oc" et de "langue provençale" sont parfois utilisés indifféremment, mais toujours en opposition à "langue d'oïl". Généralement, les auteurs qui utilisent le terme de langue d'oc semblent avoir une conscience plus nette du domaine géographique de l'occitan et de l'unité de la langue, au-delà de ses différences dialectales, parfois très considérables. Cf. aussi Gardy 2001.

⁴ Lettre de Meyer à Paris du 19-XI-1874 (Armendares Pacreu 1993, p. 183).

trois Facultés de Toulouse, d'Aix et de Montpellier » (*Revue des Langues Romanes* 1875, p. 464-465).

L'intervention de Michel Bréal, présent au concours de Montpellier, va dans la même direction. Il regrette que la France néglige à tel point son passé qu'elle n'a presque rien fait pour l'étude de la littérature provençale « la plus ancienne et la plus originale de l'Europe du moyen âge ». La présence de deux chaires de provençal, l'une à l'École des Chartes, qui est une école fermée ; l'autre au Collège de France (depuis longtemps elle n'est pas occupée) », ne suffit pas à combler ce vide : « C'est ici, c'est dans le Midi, où la langue d'oc est restée vivante, qu'on devrait pouvoir faire cette étude » (*Le concours philologique et littéraire de 1875* 1875, p. 77-78). Le soutien de Bréal en faveur de la création de chaires de langue d'oc dans le Midi s'explique par sa conviction, déjà exprimée dans son ouvrage *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, de l'utilité des patois pour des fins pédagogiques – c'est-à-dire dans l'apprentissage du français –, et nationaux – en raison de leur « valeur comme lien avec les racines patrimoniales »⁵.

En 1876, à l'occasion de la création de trois chaires de philologie romane en Italie, à Naples, Rome et Padoue, la *RLR* reprend la discussion (t. IX 1876, p. 304-305). Paul Meyer objecte à la *RLR* le fait que l'enseignement de la philologie romane soit complètement négligé en France, puisque, à côté de chaires pour la littérature française, il existe déjà des chaires de littérature étrangère tenues par Fauriel et Eugène Baret, qui ont choisi de traiter la littérature provençale dans leurs cours *Romania* 1876, p. 407-408). Pourtant pour la *SLR* il n'est pas admissible qu'« un enseignement aussi important, qui a fait tant de progrès en Allemagne » et en Italie, et qui est « pour nous le plus national, celui qui nous touche de plus près, sur lequel nous avons en quelque sorte plus de droits que les autres peuples », en France soit « simplement toléré et non pas obligatoire » (*Revue des Langues Romanes* t. X 1876, p. 162 sqq.).

Finalement, en 1878, deux conférences de langue et littérature du Moyen Âge sont créées à la Faculté des lettres de Montpellier. L'une est consacrée au midi de la France, l'autre au nord. Les deux maîtres de conférences désignés sont deux membres de la *SLR* : Camille Chabaneau pour la langue d'oc, et Boucherie pour la langue d'oïl.

Selon le dialectologue Sever Pop, l'événement atteste une sorte de « revalorisation morale » des patois. Et il partage l'avis d'Auguste Brun que

« contre Paris qui tend à n'utiliser la province que comme une matière électorale à ordonner ou à imposer, la province, les provinces tendent à rappeler qu'elles existent par elles-mêmes, qu'elles ont chacune leur personnalité, leurs aspirations propres, dans le cadre de la nation » (Pop 1950, p. 290).

L'ENQUÊTE TOURTOULON-BRINGUIER

En 1873, débute l'enquête Tourtoulon-Bringuier. Menée dans le but de déterminer la limite géographique entre le domaine de la langue d'oc et celui de la langue d'oïl sur le territoire français, l'enquête consiste en réalité en deux missions parallèles : l'étude de la limite ancienne, menée par Charles de Tourtoulon, et celle de la limite actuelle, confiée à Octavien Bringuier. Subventionnée en partie par le Ministère de l'Instruction Publique et en partie par Tourtoulon lui-même, la mission débute au mois de juillet 1873, mais elle sera interrompue le 23 août suivant, à cause des difficultés de la tâche.

Le rapport de la première mission, publié en 1876, nous introduit d'emblée au cœur de la question. Parmi les raisons qui ont motivé l'enquête, explique Tourtoulon, il y a l'intention d'examiner – pour les rectifier – certaines propositions, à savoir : 1) la

⁵ En prenant la défense des patois, « Bréal prenait le contre-pied de toute l'orientation développée par Duruy au ministère de 1863 à 1869. Celui-ci avait pratiqué une politique de francisation active, bien qu'officiellement discrète » (Boutan 1997, p. 125).

théorie de la fusion des langues ; 2) la conviction que l'unique délimitation possible pourrait être obtenue grâce à « la comparaison d'échantillons écrits des divers idiomes situés sur la limite présumée » ; et 3) la croyance que « l'étude immédiate du langage sur les lieux mêmes rencontrerait des obstacles presque insurmontables » (Tourtoulon 1876, p. 3-4).

Le rapport déclenche une réaction très sévère de la part de Paris : la négation de la portée scientifique de l'enquête. Guylaine Brun-Trigaud, à qui l'on doit le dépouillement minutieux des documents concernant l'enquête, remarque comment les débuts de celle-ci sont déjà marqués par un climat de fausse coopération, même si, lors de la première mission, Gaston Paris et Paul Meyer font preuve de bienveillance envers les deux enquêteurs (1997, p. 154)⁶. Mais le refus de la commission ministérielle d'imprimer les cartes jointes à l'*Étude* est le signe évident d'un changement d'attitude des élites au pouvoir. Cette réaction est compréhensible seulement dans le cadre de crise intellectuelle provoquée par la défaite de 1870. Au moment même où débute le travail sur le terrain, la sympathie pour une culture régionale a complètement disparu devant « l'image redoutée d'une partition de la nation » (Bergounioux 1997, p. 144). Dans ce contexte, Gaston Paris et Paul Meyer appuieront en 1877 la contre-mission d'Antoine Thomas dans la Creuse, en charge de récuser le rapport de Tourtoulon en niant toute possibilité d'une délimitation entre dialectes⁷.

L'ORGANISATION DE CONCOURS PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES

Par son activité philologique et linguistique, la SLR ambitionne de se situer sur le devant de la scène nationale et internationale.

Le 31 mars 1875 à Montpellier a lieu le premier concours philologique et littéraire organisé par la SLR. Il s'agit d'un événement nouveau dans son genre, car pour la première fois la philologie est admise à concourir à côté de la poésie. Tous les grands dialectes du Midi sont appelés à y participer, et pas seulement le dialecte de la Provence : le provençal, le languedocien, le gascon, le dauphinois, le limousin et le béarnais, ainsi que le catalan (*Le concours philologique et littéraire de 1875*, p. 5).

En instituant ce concours, la SLR se montre fidèle au double esprit qui l'anime, à la fois philologique et littéraire :

« étudier les caractères et les éléments constitutifs des idiomes, mettre ces idiomes en œuvre et les vivifier par l'art et la poésie ».

La présence simultanée de philologues et littérateurs dans la composition du bureau du concours obéit à la même nécessité. La Société a donc choisi pour présidents l'helléniste Emile Egger et le poète provençal Frédéric Mistral ; et, pour vice-présidents « des linguistes connus dans toute l'Europe comme MM. Michel Bréal, Milà y Fontanals, Gaston Paris et Paul Meyer », et les poètes catalans MM. Victor Balaguer et Albert de Quintana (p. 15-17).

Trois prix sont mis au concours : à la meilleure pièce de poésie en langue d'oc ; au meilleur écrit en prose en langue d'oc ; au meilleur travail philologique sur la langue d'oc ancienne ou moderne (catalan compris).

Le prix de philologie est gagné par le dialectologue italien Isaia Graziadio Ascoli (1829-1907), fondateur de la *glottologia*⁸. Dans son mémoire *Schizzi franco-*

⁶ Voir aussi, Brun-Trigaud 1990.

⁷ Selon Sever Pop, Charles de Tourtoulon mérite d'être mentionné « parmi les fondateurs de la dialectologie romane moderne, car son importante activité précède celle de l'abbé Rousselot et de J. Giliéron » (Pop 1950, p. 294-295).

⁸ Par *glottologia* on entend l'étude scientifique des langues, dans leur structure ou dans leur histoire. Le terme, qui correspond à la traduction italienne des vocables grecques « glotto » (langue) et

provenzali, Ascoli localise et définit le « franco-provençal » comme « un type de langue qui à certains caractères spécifiques joint un plus grand nombre d'autres caractères qui lui sont communs en partie avec le français, en partie avec le provençal ». Après avoir dessiné les limites des dialectes franco-provençaux, Ascoli indique ses sources et démontre ensuite sa thèse⁹.

La Commission évaluatrice reconnaît la remarquable valeur scientifique des études conduites par Ascoli, cependant elle lui conteste le choix du titre du mémoire, qui pourrait faire naître de « fausses idées dans l'esprit du lecteur », en le prédisposant à considérer ces dialectes comme également mélangés de français et de provençal. Selon la Commission, Ascoli aurait dû indiquer tout d'abord « les deux grandes différences qui séparent les dialectes de la langue d'oc de ceux de la langue d'oïl » : il s'agit du *e* muet et de la nasale non vibrante, propres au français. C'est à cela

« que se distinguent entre eux les Français du Nord et ceux du Midi. Dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, la science n'a qu'à s'inspirer de l'usage, quitte à l'expliquer et à le régulariser ».

Ce principe, explique la Commission, a d'ailleurs été admis par Tourtoulon et Bringuier, qui en ont fait le point de départ de leurs observations au cours de leur mission philologique à travers les provinces de l'Ouest et du Centre (p. 38-39).

Malgré les remarques adressées à son travail, les linguistes montpelliérains trouvent en Ascoli un allié inespéré (Hoyt 2006)¹⁰. Soucieux d'introduire en Italie les méthodes allemandes de collecte et d'analyse des faits linguistiques particuliers, Ascoli opte pour une linguistique scientifique et attentive aux mécanismes historiques et sociaux. Il donne une importance particulière à l'étude des dialectes. Car, selon Ascoli, tous les faits linguistiques – peu importe leur statut, langue ou dialecte – sont également dignes d'attention et méritent d'être objets d'étude et de recherche, en tant que moyens de communication répondant aux besoins d'une communauté (Berrettoni et Vineis 1974, p. 104).

Par ses recherches, Ascoli fournit donc une caution scientifique à l'existence des dialectes et un argument en faveur de la possibilité de vivre en situation bilingue (ou multilingue) dans un contexte national. C'est pourquoi ses recherches fournissent une justification, quoique indirecte, à la création et au travail de la SLR dans le contexte des études linguistiques françaises.

D'autre part, les thèses du *glottologo* heurtent les sentiments nationaux de Meyer autant que l'enquête de Tourtoulon et Bringuier (Sériot 1997). Dans un compte-rendu du travail d'Ascoli, publié en 1875 dans *Romania*, Meyer réitère sa négation de l'existence de dialectes à limite fixe, y compris celle du « franco-provençal », « ce dernier n'ayant aucune unité géographique et n'étant créé que d'après les informations offertes par les livres imprimés ». Il va jusqu'à affirmer la nature artificielle du dialecte, pour conclure que « toute définition du dialecte est une *definitio nominis* et non une *definitio rei* » :

« A mon sens, aucun groupe de dialectes, de quelque façon qu'il soit formé, ne saurait constituer une famille naturelle, par la raison que le dialecte (qui représente l'espèce) n'est lui-même qu'une conception assez arbitraire de notre esprit [...] ; le meilleur moyen de faire apparaître sous son vrai jour la variété du roman consiste

« logia » (étude scientifique), a été introduit par Ascoli lui-même. En 1873, Ascoli fonde l'*Archivio Glottologico Italiano* (AGI, 1873), qu'il dirigera jusqu'au volume XV (1899-1901).

⁹ Le dialectologue italien est le premier qui ait songé à regrouper « en une seule famille ces dialectes, que l'on partageait jusqu'à présent entre le français et le provençal » ; *Le Concours philologique et littéraire de l'année 1875*, p. 37.

¹⁰ Ascoli est bien connu dans le monde scientifique français : vainqueur du prix Volney en 1870 pour ses *Corsi di glottologia* (dont les « *Lezioni di Fonologia* » constituaient le premier volume), il collabore aussi de temps à autre à la *Revue de linguistique et de philologie comparée* d'Abel Hovelacque.

non pas à tracer des circonscriptions marquées par tel ou tel fait linguistique, mais à indiquer sur quel espace de terrain règne tel fait. » (*Romania* 1875, p. 294-296)¹¹

Le tableau unitaire de la France linguistique dessiné par Paul Meyer sera repris et plaidé par Gaston Paris en 1888 dans le célèbre discours sur « Les parlers de France ».

LA CONFÉRENCE SUR « LES PARLERS DE FRANCE » DE GASTON PARIS

C'est le 26 mai 1888, à la réunion annuelle des Sociétés savantes, que Gaston Paris, vice-président de la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques, tient son célèbre discours. Et c'est bien dans ce discours que Paris prescrit la voie que les études de dialectologie en France devront suivre dorénavant.

La France, affirme Gaston Paris, a depuis longtemps une seule langue officielle. La présence sur l'ensemble du pays d'une multitude de sons, de mots et de formes n'empêche pas « une unité fondamentale », ni que « d'un bout de la France à l'autre les parlers populaires se perdent les uns dans les autres par des nuances insensibles » (1888, 161 sqq.). C'est cette observation qui a permis à Paul Meyer de formuler une loi qui « doit renouveler toutes les méthodes dialectologiques », à savoir que « dans une masse linguistique de même origine comme la nôtre, il n'y a réellement pas de dialectes; il n'y a que des traits linguistiques qui entrent respectivement dans des combinaisons diverses » (p. 163).

Puisque les dialectes n'existent pas, il n'y a aucune raison de les traiter comme un objet scientifique à part. Paris considère donc absurde la « division fondamentale que, depuis le Moyen Âge, l'on a cru reconnaître entre le français et le provençal ou la langue d'oïl et la langue d'oc ». Il s'en prend donc à l'enquête de Tourtoulon et Bringuier, « ces deux vaillants et consciencieux explorateurs » qui ont essayé de tracer « une ligne de démarcation entre les deux prétendues langues » :

« Cette muraille imaginaire, la science, aujourd'hui mieux armée, la renverse, et nous apprend qu'il n'y a pas deux Frances, qu'aucune limite réelle ne sépare les Français du nord de ceux du midi, et que d'un bout à l'autre du sol national nos parlers populaires étendent une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points en nuances insensiblement dégradées. » (p. 164)

Les érudits locaux, conclut Gaston Paris, feraient mieux de se limiter à recueillir les données linguistiques au profit des universitaires parisiens.

Le discours de Gaston Paris contient donc à la fois une doctrine – les préceptes sur lesquels se fonde la « théorie de la tapisserie » formulée par Paul Meyer – et un programme. Il est programmatique car il vise à imposer l'idée de l'unité linguistique de la France aussi à travers la subordination des recherches des érudits locaux au profit des universitaires parisiens. Il marque un passage important dans l'histoire de la dialectologie et dans la négation de la langue d'oc en tant que langue distincte du français – ce qui permet de « nationaliser » toute la littérature troubadouresque.

La réaction de la SLR ne se fait pas attendre. En 1888 Ferdinand Castets intervient dans les pages de la *RLR* pour commenter les paroles de Paris (p. 303-312). Bien qu'il considère louable l'initiative de donner un encouragement public à tous ceux qui s'occupent de philologie romane, Castets n'approuve pas l'idée de « diriger de Paris les travaux des sociétés », idée dans laquelle il voit encore « cette tendance malheureuse à légiférer et à réglementer en des matières où le progrès ne se fait que grâce aux initiatives particulières ». Il regrette aussi que l'on ait pas « trouvé l'occasion de prononcer le nom de la *Revue des langues romanes*, de rappeler ce qu'elle a fait ou tenté de faire dans l'intérêt de l'étude des dialectes méridionaux » (p. 304-306). Le désaccord principal entre la *RLR* et les philologues de la *Romania*, observe Castets,

¹¹ Pour la réponse d'Ascoli, voir « P. Meyer e il franco-provenzale », *Archivio Glottologico Italiano*, 1876, vol. 2, p. 385-395.

porte sur le fait que la SLR reconnaît l'existence des dialectes, tandis que Paris et Meyer les nient tout court ; ils acceptent la présence en France de plusieurs parlers ou patois, mais non pas de dialectes :

A mes yeux, la théorie qui nous est présentée à nouveau par M.G. Paris, et que M. Meyer avait soutenue sans grand succès, il y a dix ans, contre M. Ascoli, n'est que l'abus d'une observation qui les a d'abord séduits. Je n'abuserai pas de l'expression de *masse linguistique*, qui ne rend pas la pensée de M. G. P., mais elle marque bien l'excès où peut conduire l'oubli des vrais principes (p. 307).

La polémique contre les affirmations de Gaston Paris se poursuit lors du Premier Congrès de Philologie Romane qui se tient à Montpellier les 26 et 27 mai 1890. Organisé par la SLR, il a lieu après les fêtes du sixième centenaire de l'Université de Montpellier, célébrées du 22 au 25 mai (*Revue des Langues Romanes* 1890, p. 125-175). Les principales questions traitées concernent les dialectes, les cours d'amour et l'épopée provençale.

C'est au cours de la séance du 26 mai que Charles de Tourtoulon expose sa communication sur la classification des dialectes, dans laquelle il s'attaque au discours de Gaston Paris et il réfute complètement ses opinions. Tourtoulon reproche à Paris le fait que ses propositions n'aient pas reçu de caution scientifique. En particulier, la théorie de la fusion graduelle des idiomes vulgaires a été « souvent démentie par l'observation ». Tourtoulon critique la méthode trop souvent employée par les philologues dans l'étude du parler, c'est-à-dire l'analyse d'échantillons écrits. Il souligne la « nécessité d'étudier les patois dans les pays même où ils sont parlés », car c'est bien dans le peuple « qu'il faut rechercher les renseignements exacts et sur l'idiome local et sur les traits qui les distinguent des idiomes voisins » (pp. 145-146). C'est pourquoi, pour recueillir des bonnes observations phonétiques, la science acquise dans les écoles et dans les livres n'est pas suffisante :

« MM. P. Meyer et G. Paris dissèquent dans leur cabinet des échantillons écrits des parlers vulgaires, les décomposent, en séparent les éléments et concluent, par exemple, que si l'idiome *a* renferme dix traits qui lui sont communs avec l'idiome *b*, dix traits qui se retrouvent dans l'idiome *c* et dix traits qu'on remarque également dans l'idiome *d*, il y a parenté égale entre *a* et chacun des idiomes *b*, *c*, *d*. C'est là une erreur que l'observation sur le vif rend évidente. La physionomie d'un parler est constituée par les traits les plus saillants, c'est-à-dire qui se reproduisent le plus souvent dans le discours et frappent à chaque instant l'oreille. » (p. 151-152)

L'expérience sur le terrain révèle en fait que non seulement « les gens du peuple du midi de la France distinguent très nettement la langue d'oc des parlers étrangers environnants et aussi des patois d'oïl ou *franchimans* » ; mais aussi qu'« ils distinguent les principaux dialectes d'oc considérés dans leurs types (provençal, niçois, languedocien, gascon, rouergat, etc.), bien qu'ils ne sachent pas toujours le nom qu'il convient de donner à chacun de ces dialectes » (p. 152). Sans compter que « la plupart des faits révélés par l'instinct des gens du peuple concordent avec les observations des personnes éclairées qui ont vécu au milieu des parlers populaires, du moins en pays d'oc ». Aucun argument ne justifie donc la théorie de la fusion insensible des parlers défendue par Paul Meyer et Gaston Paris. Bien au contraire :

« pour les illettrés comme pour les lettrés qui savent entendre et comprendre les parlers d'une région de quelque étendue, les dialectes existent. Ils ne sont niés que par des philologues de profession, habitués à l'analyse minutieuse des langues écrites, et qui – je ne saurais trop insister sur ce point, parce que là est l'origine du malentendu –, procèdent comme le ferait un savant qui refuserait de distinguer les êtres vivants autrement que par les éléments de leur organisme, tissus et cellules, liquides et gaz. » (pp. 153-154)

Étant donné qu'il existe des idiomes distincts entre lesquels on remarque immédiatement des affinités, la tâche de l'enquêteur est de « reconnaître les traits qui donnent à chaque idiome sa physionomie et peuvent servir de base à un groupement

méthodique ». Il est donc nécessaire de connaître suffisamment chaque idiome pour en distinguer les caractères les plus frappants, de le comprendre à l'audition et non pas seulement à la lecture¹². C'est pourquoi l'on peut reconnaître une démarcation nette entre la langue d'oc et la langue d'oïl sur un parcours d'au moins 200 kilomètres : « N'en déplaise pas à M. G. Paris, conclut Tourtoulon, il y a bien deux langues françaises séparées par une frontière non imaginaire » (p. 172).

La communication de Tourtoulon marque l'apogée de sa querelle avec Gaston Paris. Cette longue polémique, qui se développe sous forme de discussions sur la méthode à employer et les objets à analyser, cache en réalité des enjeux idéologiques beaucoup plus importants¹³. La lecture de Gaston Paris constitue seulement l'acte final d'un long processus de « mise en tutelle des recherches dialectologiques » au profit des universitaires parisiens (Brun Trigaud 1997). Acte final car, depuis, les érudits locaux auront beau débattre avec ceux-ci, leurs connaissances des parlers et leur expérience sur le terrain ne serviront plus à lutter contre le prestige des universitaires et des diplômés des grandes écoles parisiennes.

L'avenir de la discipline nouvelle, la dialectologie, donnera raison à Tourtoulon.

CONCLUSIONS

La controverse entre Tourtoulon et Paris accompagne les débuts de la géographie linguistique en France. Comme Patrick Sériot l'a observé, la fondation de la géolinguistique, qui se développe

« autour des notions de continu et de discontinu dans les limites entre langues ou entre dialectes [...], est traversée par des conflits idéologiques qui la dépassent : cette période est marquée par l'exacerbation des nationalismes et par des tentatives multiples de définition naturaliste des frontières d'Etat en Europe. » (Sériot 1999)

Les entraves que les universitaires parisiens dressent aux travaux de la SLR, notamment à l'enquête dialectologique de Tourtoulon-Bringuier, s'expliquent donc par la nécessité "nationale" de définir le continuum que la langue française formait sur le sol national. Accepter la frontière tracée par les deux enquêteurs, c'était implicitement reconnaître l'existence de deux grands groupes de dialectes, donc deux langues. Suite à la défaite de 1870 contre les Allemands, l'homogénéisation de l'espace national à l'intérieur allait de pair avec la nécessité de mieux le définir vis-à-vis de l'extérieur, en particulier du monde germanique – Romania contre Germania. En ce sens, l'étude des dialectes risquait de mettre en question l'existence d'un espace national français homogène.

C'est pourquoi, engagée dans une campagne visant à donner à la langue d'oc un rôle institutionnel et un statut académique à l'échelle française, la SLR voit ses efforts marginalisés. Par leurs recherches sur le terrain et leurs approches théoriques, les linguistes de la SLR défient les universitaires parisiens sur un plan d'égalité dans un domaine qu'ils considèrent avant tout de leur compétence, celui de l'étude de la langue d'oc, en ne craignant pas de faire appel, pour valider leurs études, aux connaissances diffusées par la science internationale en matière linguistique. Mais les efforts de la SLR se heurtent à l'institutionnalisation d'une linguistique nationale. L'analyse des relations dialectiques entre la SLR et *Romania* met au jour comment le nationalisme français impose son hégémonie sur les réalités locales aussi à travers la science

¹² « M. Paul Meyer a dit que l'aptitude à l'étude scientifique d'une langue est en raison inverse de la connaissance pratique que l'on a de cette langue ; d'où il faudrait conclure que les Français seraient les plus mal préparés à l'étude de la langue française » ; *ibid.*, p. 155. Dans les pages suivantes, Tourtoulon explique comment il a pu reconnaître les traits caractéristiques des parlers populaires entre Vintimille et Antibes.

¹³ Jean-Claude Chevalier situe la querelle Paris/Tourtoulon à différents niveaux : politique, institutionnel, scientifique ; pour approfondir ; cf. Chevalier 1997.

linguistique. Nier l'existence d'un espace géographique et historique où autrefois la langue d'oc dominait et où elle demeure toujours la langue de la majorité de la population, signifie gommer toute preuve historique de l'existence d'un espace linguistique occitan. Instituer la langue française, c'est nier l'existence d'une autre langue sur le territoire national, mais aussi structurer une discipline nouvelle - dialectologie, romanistique¹⁴ - sur le modèle politique du centralisme.

RÉFÉRENCES

Périodiques utilisés:

Bulletin de la SLR, tome I, 1870

Revue des Langues Romanes, t. VI, 1874; t. VII, 1875; t. IX, 1876; t. X, 1876; t. XXXIV, 1890.

Romania, t. III, 1874; t. IV, 1875; t. V, 1876;

Armendares Pacreu, Carmina et Vicens (1993). « La filología románica en Francia en el último tercio del siglo XIX : Norte y Sur », *Revista de Filología Románica*, 10, Madrid, Editorial Complutense, 155-218.

BAGGIONI, Daniel (1996). « De Coquebert de Montbret et Raynouard au duo G. Paris/P. Meyer : Aux sources de la linguistique et dialectologie romanes françaises », *Revue des Langues Romanes*, tome C, n.1, 135-162.

BERGOUNIOUX, Gabriel (1997). « L'Université et les patois (1850-1914) », *Lengas*, n. 42, 135-152.

BERGOUNIOUX, Gabriel (2001). « Les enjeux de la fondation de la *Revue des Langues Romanes* », dans *Revue des Langues Romanes*, t. CV, n.1, 385-408.

BERRETTONI, Piero & VINEIS, Edoardo (éd.) (1974.) *A. Manzoni- G.I. Ascoli. Scritti sulla questione della lingua*, Torino, Loescher.

BOUTAN, Pierre (1997). « La *Revue des Langues Romanes*, le Félibrige et Michel Bréal », *Lengas*, n. 42, 123-133.

BRUN-TRIGAUD, Guylaine (1990). *Le Croissant : le concept et le mot*, Université Lyon III, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet.

BRUN-TRIGAUD, Guylaine (1997). « Un aspect de la dualité Paris/Montpellier : l'enquête de Tourtoulon et Bringuier », *Lengas* 42, 153-162.

CASTETS, Ferdinand (1888). « Les Parlers de France », *Revue des Langues Romanes*, t. XXXII, 303-312.

CHEVALIER, Jean-Claude (1997). « Le baron de Tourtoulon et la constitution d'une géographie linguistique », *Lengas* 42, 163-170.

GARDY, Philippe (2001). « Le noms de l'occitan/nommer l'occitan », E. Boyer et P. Gardy (éd.), *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan*, Paris, L'Harmattan.

GUMBRECHT, Hans Ulrich (1986). « "Un souffle d'Allemagne ayant passé" : Friedrich Diez, Gaston Paris and the Genesis of National Philologies », *Romance Philology* 40/1, 1-37.

HOYT, David L. (2006). « Dialects of Modernization in France and Italy, 1865-1900 », D.L. Hoyt et K. Oslund (éd.), *The study of language and the politics of community in global context*, Lanham, MD, Lexington Books, 85-118.

Le concours philologique et littéraire de 1875, Montpellier, 1875.

MARTEL, Philippe (2001). « Prophète en son pays ? La *Revue des Langues Romanes* vue de Montpellier », *Revue des Langues Romanes* 1, 367-383.

PARIS, Gaston (1888). « Les parlers de France », *Revue des patois gallo-romans*, 161-175.

PETIT, Jean-Marie (1989). « Entre le félibrige et l'université : la Société pour l'étude des langues romanes de 1869 à 1918 », dans *L'Université de Montpellier (1289-1989)*, Actes du 61^e congrès Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 271-282.

POP, Sever (1950). *La Dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques*, Louvain, J. Duculot, 2 vol.

¹⁴ En effet, il y a deux disciplines en jeu : la romanistique – qui, dans l'esprit philologique « allemand », n'est pas seulement la langue, mais aussi la littérature et la littérature comparée –, et la dialectologie. Récupérer la romanistique c'est récupérer la littérature occitane et l'inclure dans la littérature nationale française. Récupérer la dialectologie, c'est interdire la reconnaissance d'une autre langue que la française.

- SÉRIOT, Patrick (1999). « La clôture impossible (l'espace en géographie linguistique et la querelle du continu et du discontinu », Nicolas, Georges (éd.), *Géographie et langages(s). Interface, représentation, interdisciplinarité*, Sion, Institut universitaire Kurt Bösch, 227-248.
- TOURTOULON, Charles de (1876). *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, Paris.